

Mémoire

Augmenter la qualité dans les CPE actuels pour le futur de la société d'aujourd'hui

Contre le projet de loi 124

Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Le 17 novembre 2005

Présentation

CPE Les Copains d'Abord
McMasterville, St-Bruno
Siège social au 1400 Marie-Victorin local 214
St-Bruno (Québec) J3V 6B9

Rejet du projet de loi 124 en totalité car c'est une entrave majeure dans la démarche actuellement entreprise par le réseau des CPE.

Pourquoi?

Ce serait un retour en arrière de 25 ans.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser une hache pour améliorer les CPE d'aujourd'hui (citation de M. Jean-Pierre Charbonneau à la conférence de presse de lundi le 14 novembre 2005), il faut plutôt apporter des améliorations au système actuel.

Que proposons-nous pour améliorer le système actuel?

- Vérifier si la garde atypique est un service souhaité dans certains services de garde, et ce, de façon rentable et si oui, l'offrir.

La garde à temps partiel existe déjà dans notre milieu de garde ainsi que la garde atypique de jour. Exemple : une semaine sur deux (garde partagée); une journée ici et là, selon les congés pédagogiques chez un enfant de quatre ans avec des besoins particuliers; un service sur appel si un enfant est malade; un service à temps partiel variant de un à quatre jours par semaine selon le groupe d'âge.

- Préserver le soutien pédagogique de façon permanente, qui est important voire essentiel dans chaque installation pour le soutien apporté aux enfants, aux parents ainsi qu'au personnel afin de conserver et améliorer la qualité du service.
- Maintenir l'affiliation des responsables en milieu familial avec leur CPE actuel ou un CPE à proximité pour faire un minimum de 100 places et un maximum de 250 places afin de conserver le contact personnalisé entre les responsables en milieu familial et leur CPE et d'offrir un soutien régulier et un bon accompagnement aux RSG, aux enfants de leur milieu de garde ainsi qu'à leurs parents.

Nous considérons que c'est important pour les enfants et leurs parents qu'il y ait toujours au minimum quatre visites surprises par année pour la sécurité et le bien-être des enfants,

Il est important et même primordial que les parents soient décisionnels et majoritaires sur les CA de tous les services de garde au Québec pour voir aux règles et à la vie des enfants.

Les services de garde du Québec veulent conserver le programme éducatif actuel comme outil de travail.

Les CPE d'aujourd'hui permettent déjà aux enfants de grandir globalement par le jeu, en sécurité, tout en gardant leur unicité.

Les membres du personnel du CPE Les Copains d'Abord.

Duchesne
Manon Coulombe
Suzette Vien-Dubé
M. Jardin
~~André~~

Bernadette H.

Julie Duguay
France Pigeon
Marie-Pierre Gilbert
Claude Lisak

Nadia O.

Cécile Prégoire

André

Marie-Josée Bouché
Josée Mamy
Etienne Constantineau
Julie Duguay

Le 17 novembre 2005

Je suis en faveur du mémoire
contre le projet de loi 124

Catherine Lafelme
Karine Landry

Juli Guilbeault.

Le 17 novembre 2005

Emilie Hamire

Jocelyne Fortin
Marie-Anthoinette Frote

Caroline Richard

~~Isabelle Fortin~~
France Goyer

Genevieve Platon

Kouise Trouguereau

~~Antoine Dubas~~

Karine Jegeré.

Julie Laporte